

Mécontentement face aux Refus de la Direction

Contexte : Lors des dernières négociations des NAO 2024, les employés ont soumis à la direction un ensemble de revendications visant à améliorer les conditions de travail et à garantir un environnement professionnel plus équitable et productif.

Points de Discussion :

1. **Revendications Soumises** : Les revendications ont été présentées de manière claire et exhaustive, couvrant des domaines tels que les salaires, la prime d'ancienneté, les cotisations de la mutuelle, les tickets restaurant, et les avantages sociaux, les conditions de travail et la reconnaissance des contributions des employés.
2. **Réponse de la Direction** : Malheureusement, la direction a opposé un refus à la grande majorité, voire à la totalité, des revendications. Les raisons avancées semblaient manquer de justification solide et ne tenaient pas compte des préoccupations légitimes des employés.
3. **Refus d'Augmentation des Salaires** : En particulier, nous sommes profondément déçus du refus de la direction d'accorder notre proposition d'une augmentation de **5%** en nous proposant que **2,6%** malgré nos justifications et nos efforts pour démontrer notre valeur ajoutée à l'entreprise.
4. **Refus des Primes, y Compris la Prime d'Ancienneté** : Nous sommes également préoccupés par le refus total de la direction d'accorder toute forme de prime, y compris la prime d'ancienneté que nous avons revendiqué, les **3%** à partir de **5 ans** d'ancienneté, qui reconnaît l'engagement et la loyauté des employés envers l'entreprise.
5. **Refus d'Augmentation du Plafond des Tickets Restaurant** : Nous constatons également avec déception que la direction refuse d'augmenter le plafond des tickets restaurant à **7,90€**, comme cela est pratiqué sur d'autres sites. Cette décision limite les avantages sociaux des employés et ne reflète pas les normes de l'industrie.
6. **Refus de baisser la cotisation des salariés pour la mutuelle** : nous avons demandé une cotisation de **70%/30%**, la direction refuse et propose que **60%/40%**. La cotisation et les tarifs de cette mutuelle pour les salariés avec un enfant sont **très élevées**, notre proposition est dans le but d'**alléger** cette cotisation à quelques euros.
7. **Impact sur le Morale et la Productivité** : Ce refus de la direction a eu un impact significatif sur le moral des employés et leur engagement envers l'entreprise. Se sentir ignoré et non valorisé nuit à la motivation et à la performance générale.
8. **Prochaines Étapes** : Face à cette impasse, il est impératif que des mesures soient prises pour rétablir la confiance et le dialogue entre la direction et les employés. Des discussions ouvertes et transparentes sont nécessaires pour trouver des solutions mutuellement bénéfiques et promouvoir un environnement de travail plus collaboratif et respectueux. **Des actions seront prises prochainement** pour faire avancer cette question et garantir que les intérêts des employés soient pris en compte de manière appropriée.

Conclusion :

Il est essentiel que la direction reconsidère sa position et engage un dialogue constructif avec les employés pour résoudre les problèmes sous-jacents. Ignorer les revendications légitimes des employés, y compris celles concernant l'augmentation des salaires, les primes et les avantages sociaux, ne fera qu'aggraver les tensions et compromettre la stabilité à long terme de l'entreprise et son image envers ces clients.

Certes, notre **nouveau Directeur** est très actif et attentif aux salariés, Il hérite d'une situation difficile mais il a une grande responsabilité pour ce qui peut pousser les salariés à **se révoltés** cette fois-ci, suite à la décision de supprimer sur le PV désaccord la 3eme proposition initiale de la direction concernant les tickets resto à **6,70 euros**, encore une fois la direction ne respecte pas ses paroles, ou, peut-être juste pour nous punir à cause de notre refus de signature ?

La réponse de la CGT TESSI ACCES est donc : **DEFAVORABLE** à leurs propositions.

« ILS PEUVENT MIEUX FAIRE !!! »

LA CGT TESSI ACCES RESTE À VOS CÔTÉS POUR TOUTES ACTIONS SOCIALES « GREVE » POUR AVOIR DE MEILLEURS SALAIRES ET DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

GRÈVE GÉNÉRALE LE 28 MAI 2024 à 07H00 DU MATIN SUR SITE

D/S CGT TESSI ACCES : Djamel HADJEB